

Bretagne, Morbihan, Locmariaquer

Locmariaquer 12 impasse de la Ruche

Sous la direction de

Stéphane Bourne

Bretagne, Morbihan, Locmariaquer

Locmariaquer 12 impasse de la Ruche

sous la direction de

Stéphane Bourne

par

Stéphane Bourne Richard Delage

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson-Sévigné cedex Tél. 02 23 36 00 68, grand-ouest@inrap.fr

Février 2023

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1 les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.
- 2 toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).
- 3 la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



Fraternité

Renseignement:

DRAC Bretagne: http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Sommaire

5	I.	Données administratives, techniques et scientifiques
6 7 8 9 9 10 12 21		Fiche signalétique Mots-clefs Liste des intervenants Notice scientifique État du site Localisation de l'opération Arrêté de prescription Arrêté de désignation
25	II.	Résultats
26	1.	Contexte général
26	1.1.	Circonstances de l'intervention
27	1.2.	Stratégie et méthode mises en œuvre
30	1.3.	Contexte de l'opération
30	1.3.1.	Contexte archéologique
34	1.3.2.	Contexte géographique et géologique
37	2.	L'occupation archéologique
37	2.1.	Les vestiges immobiliers
37	2.1.1.	Un probable coffre funéraire de l'âge du Bronze
41	2.1.2.	Les fossés
46	2.2.	Les vestiges mobiliers
46	2.2.1.	Le mobilier céramique (R. Delage)
48	2.2.2.	Les autres mobiliers
49	3.	Conclusion
50		Bibliographie
51		Liste des figures
52	III.	Inventaires
54		Inventaire des faits : légende des abréviations
55		Inventaire des structures
55		Inventaire des terres cuites et des céramiques
56		Inventaire des silex
56 56		Inventaire des autres mobiliers Inventaire des minutes
56 56		Inventaire des minutes Inventaire des photographies
50		mission and priorographico

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région

Bretagne

Département

Morbihan

Commune

Locmariaquer

Adresse ou lieu-dit

12, impasse de la Ruche

Codes

Code INSEE 56116

Numéro d'opération archéologique non communiqué

Numéro de l'entité archéologique non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence <<Système de géoréférencement>>

x:1252800 m

v:7169250 m

z:8 à 8,7 m NGF

Références cadastrales

Commune

Locmariaquer

Année

2022

Section(s)

BE

Parcelle(s) 242p et 243p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

non communiqué

Proprietaire du terrain

non communiqué

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription 2022-123, daté du 6 avril 2022

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable :

2022-303, daté du 19 octobre 2022

Numéro de référence Inrap : D143838

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

IFI Aménagement

Mme Chauvin,

27 bis Route du Mortier Vannerie

44124 Vertou

Nature de l'aménagement

Construction d'un lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Bourne, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest 37 rue du Bignon CS 67737

35577 Cesson-Sévigné cedex

Tél: 02 23 36 00 40 Fax: 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Diagnostic

du 2 au 10 novembre 2022

Post-fouille décembre 2022

Données quantitative de l'opération

Surface prescrite 3 359 m²

Surface diagnostiquée $673\,m^2$

% de la surface sondée $20\,\%$

 $\ \square$ Seconde Guerre mondiale

Mots-clefs

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
☐ Paléolithique ☐ Inférieur ☐ Moyen	☐ Édifice public ☐ Édifice religieux ☐ Édifice militaire	Industrie lithique☐ Industrie osseuse☐ Céramique
Supérieur Épipaléolithique et Mésolithique	☐ Bâtiment☐ Structure funéraire☐ Voirie☐ Hydraulique	☐ Restes végétaux ☐ Faune ☐ Flore ☐ Objet métallique
 Néolithique ☐ Ancien ☐ Moyen ☐ Récent ☐ Final ☐ Chalcolithique 	☐ Habitat rural ☐ Villa ☐ Bâtiment agricole ☐ Structure agraire ☐ Urbanisme ☐ Maison	☐ Arme ☐ Outil ☐ Parure ☐ Habillement ☐ Trésor ☐ Monnaie
■ Âge du Bronze ■ Ancien □ Moyen □ Final	☐ Structure urbaine ☐ Foyer ☐ Four ☐ Fosse ■ Fossé ☐ Trou de poteau	 Verre Mosaïque Peinture Sculpture Inscription
☐ Âge du Fer ☐ Hallstatt (premier âge du Fer) ☐ La Tène (second âge du Fer)	☐ Sépulture ☐ Grotte ☐ Abri ☐ Mégalithe	Études annexes Géologie Datation Anthropologie
Antiquité romaine (gallo-romain) République romaine Empire romain Haut-Empire Bas-Empire	☐ Artisanat alimentaire ☐ Argile : atelier ☐ Atelier métallurgique ☐ Artisanat ☐ Habitat ☐ Puits ☐ Extraction	Paléontologie Zoologie Botanique Palynologie Macrorestes Analyse de la céramique Analyse de métaux
Époque médiévale☐ Haut Moyen Âge☐ Moyen Âge☐ Bas Moyen Âge	☐ Paléosol ☐ Autres	☐ Acquisition des données☐ Numismatique☐ Conservation☐ Restauration☐ autre
■ Temps modernes		
 Époque contemporaine Ère industrielle □ Première Guerre mondiale 		

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Conservatrice régional-adjointe de l'archéologie	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Réalisation de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Conservatrice régional-adjointe de l'archéologie	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistant opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de diagnostic

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération
Philippe Boulinguiez, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Hervé Morzadec, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Fouille, enregistrement, relevés, photos

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération
Philippe Boulinguiez, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Emmanuelle Collado, Inrap	Assistante d'étude - Infographiste	DAO, PAO
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique

Notice scientifique

État du site

Le diagnostic archéologique mené au 12 impasse de la Ruche à Locmariaquer (Morbihan) a été l'opportunité de sonder un secteur de la commune encore peu exploré, localisé en contre-bas et à quelques centaines de mètres de plusieurs monuments mégalithiques majeurs - notamment le dolmen de Mane Rutual - et à environ 150 m de la limite supposée de l'agglomération antique.

La situation topographique des deux parcelles cadastrales explorées explique l'épaisseur de la sédimentation marquée par deux niveaux colluviaux, lesquels ont livré un mobilier diachronique illustrant plusieurs périodes chronologiques, depuis la Protohistoire ancienne jusqu'à l'Époque Moderne. Parmi ces mobiliers, la découverte d'un fragment de dalle de revêtement en marbre vert importé du Péloponnèse est notable.

Malgré une lecture du terrain particulièrement délicate en raison de la dessiccation des sols consécutive à la sécheresse de l'été 2022, quelques structures archéologiques ont toutefois pu être identifiées.

En premier lieu, un probable coffre funéraire formé de gros blocs de granite posés à plat associé à un amas de pierres de plus petite taille (probablement un lambeau de tertre), ont été mis au jour dans l'angle nord-est de l'emprise du diagnostic. Ce type de monument funéraire est généralement daté de l'âge du Bronze ancien. L'ensemble est ici mal conservé et n'a livré aucun mobilier ancien. L'emport des systèmes de fermeture du coffre a pu intervenir au moment du creusement d'un fossé qui recoupe l'ensemble et/ ou lors de travaux agricoles anciens, expliquant l'intrusion de mobilier antique au sein de la chambre funéraire présumée. Une analyse par la méthode du radiocarbone n'était dès lors pas envisageable étant donné le contexte remanié de son comblement.

Le diagnostic a également permis de renseigner l'évolution du paysage agraire, marquée par la succession de plusieurs trames parcellaires successives dont la plus ancienne remonte *a minima* au début de l'Antiquité.

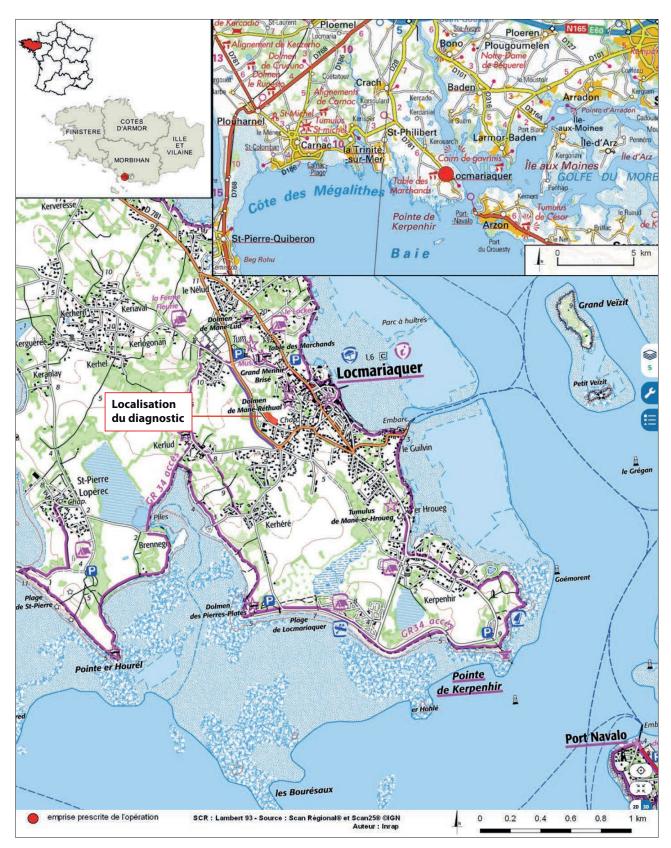
Les six tranchées réalisées couvrent une surface de 673 m², soit 20 % de l'emprise totale du diagnostic. Les structures archéologiques apparaissent à des profondeurs variant entre 0,26 et 0,56 m sous le niveau de sol actuel. Aucun sondage profond pouvant nuire à l'aménagement de la parcelle n'a été réalisé.

Au terme de l'opération, les tranchées ont été rebouchées et le terrain remis en état.

Localisation de l'opération

Bretagne, Morbihan, 12 impasse de la Ruche, Section BE, parcelle 242p et 243p

x:1252800 m y:7169250 m z:8 à 8,7 m NGF



11

Département : MORBIHAN

Commune : LOCMARIAQUER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

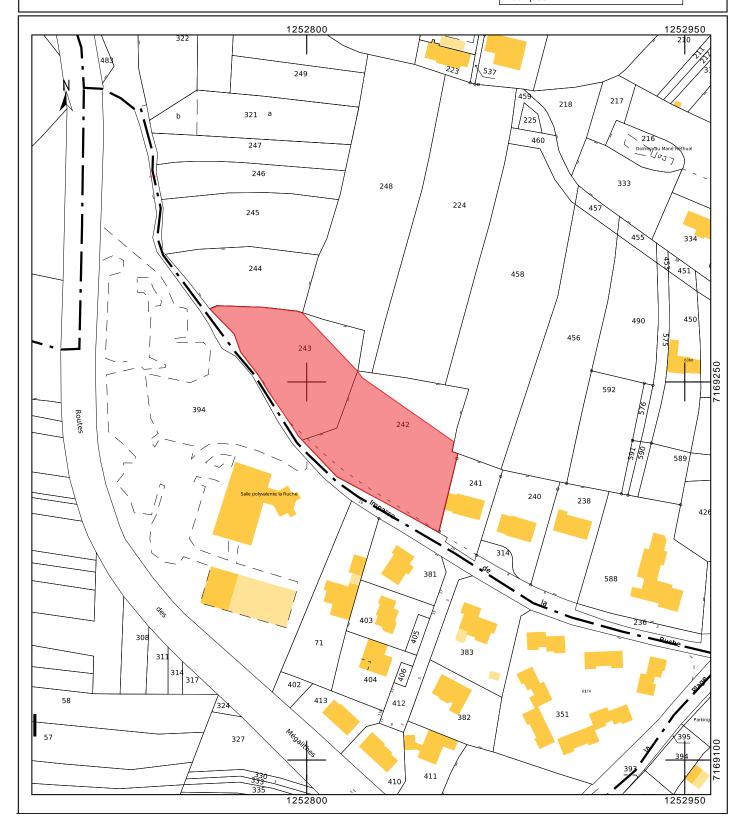
....

Section : BE Feuille : 000 BE 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1500 Date d'édition : 06/02/2023 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2022 Direction Générale des Finances

Publiques



Arrêté de prescription





COURRIER RECU 2000 12 AVR. 2022

INRAP GO

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté nº 2022-123 du 6 avril 2022

ARRÊTÉ nº 2022-123 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature;

VU la demande de permis d'aménager n° PA 56 116 22 T 0001 déposé par IFI AMENAGEMENT relatif au projet d'un lotissement de 7 lots sur des terrains situés 12 impasse de la Ruche à Locmariaquer, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 21 mars 2022;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, l'emprise de ce projet de lotissement se situe dans un secteur particulièrement sensible du point de vue archéologique, environné de monuments mégalithiques majeurs tels que, non seulement la Table des Marchands mais également celui d'Er-Grah, du Grand-Menhir, de Mané Rutual et du Men Bronzo, ce dernier monolithe gravé et brisé correspondant, tout comme le Grand-Menhir, à l'ultime élément visible de tout un ensemble probablement enfoui dans les terrains alentours et en lien avec le Mané Rutual. Tous classés au titre des Monuments Historiques, ces monuments et leur environnement présentent un intérêt scientifique et patrimonial majeur;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1er : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région:

Bretagne

Département : Morbihan

Commune: LOCMARIAQUER

Lieu-dit: 12 Impasse de la Ruche

Cadastre:

section: BE

parcelles: 243p. 242p.

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 359 m2, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2: Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3: Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4: La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à IFI AMENAGEMENT, 27 bis route du Mortier Vannerie, CS 52411, 44124 VERTOU Cedex, au Service Départemental d'Archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 6 avril 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne et par subdélégation, l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataires: IFI AMENAGEMENT CD 56 INRAP

Copie: Commune de Locmariaquer Préfecture du Morbihan



Cahier des charges annexé à l'arrêté n° 2022-123 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne Préfet d'Ille-et-Vilaine

région:

Bretagne

département : Morbihan

commune: Locmariaquer

lieu-dit: 12 Impasse de la Ruche

cadastre: section: BE

parcelles: 243p. 242p.

pétitionnaire: IFI Aménagement

Emprise du diagnostic archéologique : 3 359 m²

Objectifs:

La région de Locmariaquer figure- par l'abondance et la variété des monuments mégalithiques qui s'y trouvent-parmi les lieux de réputation internationale pour ce qui concerne l'étude du mégalithisme et plus largement de la période du Néolithique. La commune est non moins renommée comme étant une agglomération antique majeure, qui occupe une place particulière (port important et prospère) dans la cité des Vénètes.

C'est précisément à proximité immédiate de monuments mégalithiques majeurs parmi les plus célèbres tels que, non seulement la Table des Marchands mais également celui d'Er-Grah, du Grand-Menhir, de Mané Rutual et du Men Bronzo (tous classés au titre des Monuments Historiques), que de nouvelles constructions sont projetées. Ce dernier monolithe gravé et brisé correspondant, tout comme le Grand-Menhir, à l'ultime élément visible de tout un ensemble probablement enfoui dans les terrains alentours et en lien avec le Mané Rutual et un très long monument (équivalent de celui d'Er Grah) repéré sur les parcelles 223, 302, 266, 536, 537 et s'étendant au nord des parcelles 248 et 224.

Compte-tenu de cet environnement archéologique exceptionnel auquel s'ajoute d'autres traces d'occupation de différentes périodes (antiques, médiévales,...), l'opération de diagnostic archéologique par sondages permettra de vérifier la présence de vestiges archéologiques complémentaires sur l'emprise du projet, et le cas échéant de les caractériser.

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet d'aménagement, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire adapté. Outre les principes méthodologiques habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse, par passes fines jusqu'à l'apparition du substrat). Des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné. Au total, 10% de l'emprise devront être sondés.

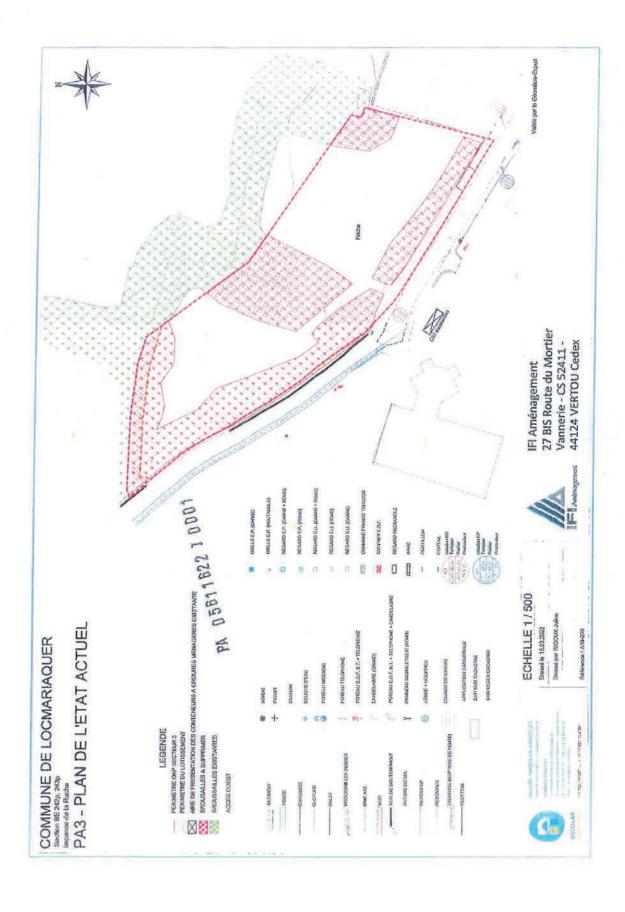
Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, 6 avril 2022

Pour le Préfet de région Bretagne et par subdélégation l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Ólivier KAYSER





Liberté Égalité Fraternité

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Christine BOUJOT Poste: 02 99 84.59.00 christine.boujot@culture.gouv.fr Réf.: 2022/CB/VC/141



INRAP GO

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Rennes, le 6 avril 2022

Le Conservateur régional de l'archéologie à

Monsieur le Directeur interrégional

INRA C 37 rui CS 67

35577

Objet : prescription de diagnostic archéc

Réf: LOCMARIAQUER (56) 12 impasse du la nuche

PJ: arrêté n° 2022-123

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

SAS IFI AMENAGEMENT 27 bis route du Mortier Vannerie CS 52411 44124 VERTOU Cedex

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

> Pour le Préfet de la région Bretagne et par subdélégation, l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

> > Olivier KAYSER

Projet scientifique d'intervention



Liberté Égalité Fraternité

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Institut national de recherches archéologiques préventives

Ref: MB/TA/EC/2022/1050

Affaire suivie par : Michel-Alain Baillieu Directeur-adjoint scientifique et technique

02 23 36 00 40 02 23 36 00 50

Mail: michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR nº 1A 175 352 2148 0

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «LOCMARIAQUER (56), 12 IMPASSE DE LA RUCHE »

Opération: D143838 - Arrêté nº 2022-123

Monsieur le préfet de la région Bretagne Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie A l'attention du Conservateur régional de l'Archéologie

Avenue du Professeur Charles Foulon 35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 09/05/2022

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 12 avril 2022 portant sur le diagnostic dénommé «LOCMARIAQUER (56), 12 IMPASSE DE LA RUCHE» sur la commune de Locmariaquer dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 14 avril 2022.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce

Michel BAILLIEU

P.J.: projet de diagnostic

Direction interrégionale **Grand Ouest**

37 rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson-Sévigné cedex

T. +33 (0)2 23 36 00 40 F. +33 (0)2 23 36 00 50

inrap.fr

Diagnostic archéologique D143838 LOCMARIAQUER (56), 12 IMPASSE DE LA RUCHE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan	144
Commune	Locmariaquer			
Lieu-dit	12 IMPASSE DE LA RUCHE			
Cadastre	Locmariaquer : BE 243p, 242p			

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2022-123	12-04-2022	3359 m²	14/04/2022	09/05/2022
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	=110:11
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2022-123, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

Responsable d'opération pressenti :

A déterminer ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	3 jours
Technicien	4 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage 1 jour		
Pelle sur chenilles	2 jours			
Transfert	1			

Tranche Provisionnelle

Moyens humains	Terrain	Etude		
Responsable Opération	5 jours	5 jours		
Technicien	10 jours	2 jours		
Dessinateur		4 jours		
Spécialiste (Céramique + Lithique)		6 jours		
Spécialiste (Divers)	3 jours	5 jours		
Topographe	2 jours	2 jours		

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage		
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour		
Transfert				

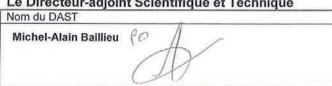
6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
9 jours	8 jours	A déterminer ultérieurement

7.- Observations complémentaires

-		

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique



Arrêté de désignation



COURRIER RECULE INRAP GO

Direction régionale

des affaires culturelles Service régional de l'archéologie

Arrêté nº 2022-303 du 19 octobre 2022

Arrêté n° 2022-303 modifiant l'arrêté n° 2022-274 du 6 septembre 2022 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-123

Le Préfet de la région Bretagne Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles L 522-1 et R 522-1;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2022-123 du 6 avril 2022 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à LOCMARIAQUER, 12 Impasse de la Ruche (56);

VU l'arrêté n° 2022-274 du 6 septembre 2022 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-123 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le responsable d'opération.

ARRÊTE

Article 1er: l'arrêté n° 2022-274 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-123 est modifié comme suit:

M. Stéphane BOURNE (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté nº 2022-123, n° opération : 6211.

Article 2: La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Stéphane BOURNE.

Fait à Rennes, le 19 octobre 2022

Pour la Préfet de la région Bretagne, et par subdélégation, l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire: M. Stéphane BOURNE

Copie: Inrap

II. Résultats

1. Contexte général

1.1. Circonstances de l'intervention

Le projet de lotissement porté par IFI Aménagement au 12 impasse de la Ruche, sur la commune de Locmariaquer (Morbihan), est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Ces investigations ont été l'opportunité de sonder un secteur de la commune encore peu exploré, localisé à quelques centaines de mètres au sud et au sud-ouest de plusieurs monuments mégalithiques majeurs (la Table des Marchands, Er Grah, le Grand Menhir, le Mané Rutual et le Men Bronzo), et à environ 150 m à l'ouest de la limite supposée de l'agglomération antique (Fig.1).



Fig.1 Vue aérienne du bourg de Locmariaquer et ses abords, prise en 1950 (© IGN, E. Collado, Inrap)

Le secteur concerné par ce projet de construction est localisé en bordure d'agglomération, à 400 m à l'est du centre bourg (parcelles cadastrales BE 242 et BE 243, cf. supra partie I). Il s'agit d'anciennes parcelles agricoles, en friche avant notre intervention, délimitées de tous côtés par des murets en pierre sèche, et qui couvrent respectivement une surface de 2467 et de 1820 m². L'emprise impactée par le projet d'aménagement ne concernant pas la frange nord de ces deux parcelles, le diagnostic a concerné une surface totale de 3 359 m².

Les objectifs de cette opération étaient de vérifier la présence ou l'absence d'aménagements associés aux monuments mégalithiques du Néolithique, mais également de détecter d'éventuels vestiges archéologiques d'autres périodes chronologiques.

1.2. Stratégie et méthode mises en œuvre

Le diagnostic s'est déroulé du 7 au 10 novembre 2022, mobilisant deux archéologues de l'Inrap.

L'absence d'entretien des haies de délimitation des deux parcelles depuis plusieurs décennies a conduit au développement d'une végétation arbustive et buissonnante sur leur pourtour, nécessitant un défrichage, lequel a été pris en charge par l'aménageur en amont de notre intervention (Fig.2).



Fig.2 Vue de la parcelle BE 242 après défrichage (© S. Le Berre, Inrap)

Les deux parcelles cadastrales explorées sont délimitées par des murets de pierre sèche. À l'exception de rares tronçons atteignant une cinquantaine de centimètres de hauteur, ces murets sont le plus souvent mal conservés et en grande partie écroulés. Étant donné le contexte mégalithique particulièrement riche du secteur, un temps a été consacré à leur observation. Cet examen attentif n'a pas permis de détecter de blocs verticalisés ou de blocs de taille importante, ne justifiant pas la réalisation de sondages le long du muret situé dans l'emprise du diagnostic. Six tranchées de longueur variable ont été réalisées à l'aide d'une pelle à chenille munie d'un godet lisse de trois mètres de large, de façon à couvrir le plus systématiquement possible les 3 359 m² concernés par la prescription (Fig.3).

Les sondages couvrent une surface de 673 m², soit 20 % de l'emprise totale du diagnostic. La profondeur des tranchées a été conditionnée par l'apparition du substrat géologique (arène granitique), soit entre 0,4 m et 0,65 m sous le niveau de sol actuel.

Le décapage mécanique s'est déroulé de manière classique, par l'enlèvement de passes fines. Une attention particulière a été portée à la détection de mobilier dès les premières passes. Le mobilier récolté hors structure a été enregistré en isolat par tranchée. Un test consistant à individualiser le mobilier par profondeur a été réalisé dans la tranchée 1, permettant d'établir la position secondaire de ce mobilier au sein des différentes couches sédimentaires.

Quelques structures archéologiques ont pu être identifiées, illustrant plusieurs périodes chronologiques. Dans l'angle nord-est de l'emprise des travaux, un aménagement correspondant probablement à un coffre funéraire associé à un reste de tertre illustre la Protohistoire ancienne. Plusieurs fossés aux orientations divergentes attestent également de la succession de plusieurs parcellaires, dont le plus ancien date du début de l'Antiquité.

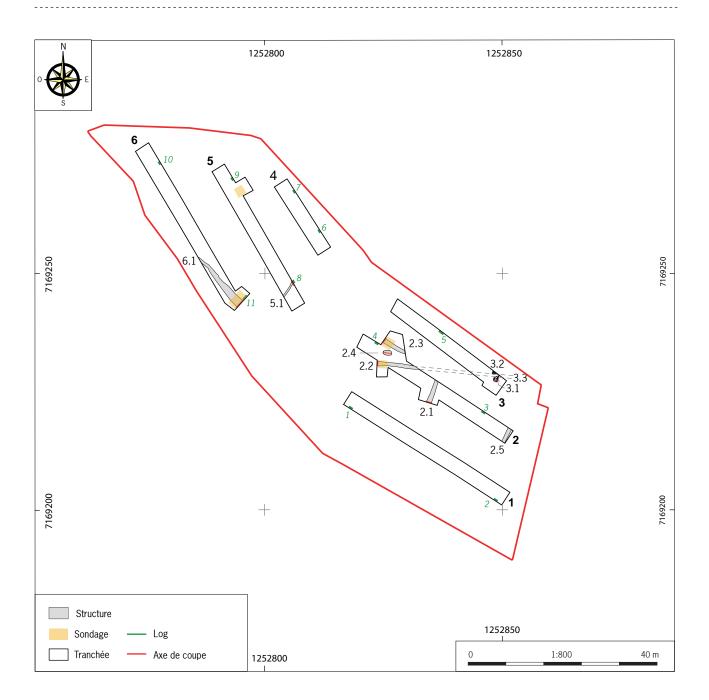


Fig. 3 Plan général des vestiges mis au jour au 12 impasse de la Ruche (Locmariaquer, Morbihan) (© E. Collado, d'après le relevé topographique réalisé par P. Boulinguiez, Inrap)

Chaque structure a fait l'objet d'une description complète renseignant, entre autres, son niveau d'apparition, ses dimensions, ou encore la nature de son comblement. Un tableau récapitulant ces différentes données est présenté en fin de rapport (*cf. infra* partie III).

Des sondages ont été réalisés à la pelle mécanique dans plusieurs fossés afin de connaître leur position stratigraphique, leur profil, et de documenter leurs processus de comblement. L'éventuel coffre funéraire et l'empierrement associé ont fait l'objet d'une fouille manuelle fine et d'un relevé photo.

Enfin, les ouvertures et les contours de structures archéologiques ont fait l'objet d'un relevé par un topographe équipé d'un GPS.

À l'issue de l'opération, le terrain a été remis en état. Toutes les ouvertures effectuées ont été rebouchées, avec tri des terres végétales et stériles, et chenillage de surface.

II. Résultats Contexte général 29

Les minutes de terrain ont été saisies informatiquement. Elles présentent les relevés des logs et des structures ayant fait l'objet de sondages manuels ou mécaniques au 1/20.

La rédaction du présent rapport a été menée entre décembre 2022 et janvier 2023.

1.3. Contexte de l'opération

1.3.1. Contexte archéologique

La commune de Locmariaquer recèle de nombreux vestiges archéologiques (Fig.4). Nous ne reviendrons pas ici sur les différents monuments mégalithiques datés du Néolithique, dont certains sont encore bien conservés et visibles dans le paysage, ni sur l'agglomération antique qui se développe à l'est de l'emprise du diagnostic et dont la superficie est estimée à une quinzaine d'hectares. Les connaissances sur cette agglomération secondaire de la cité des Vénètes évoluent constamment au gré des interventions archéologiques qui se sont développées ces dernières années dans le bourg actuel.

Les données relatives à chacun des sites répertoriés et aux opérations d'archéologie préventive qui ont été menées sur le territoire communal sont présentées succinctement dans les deux tableaux ci-dessous (Fig.5 et 6).

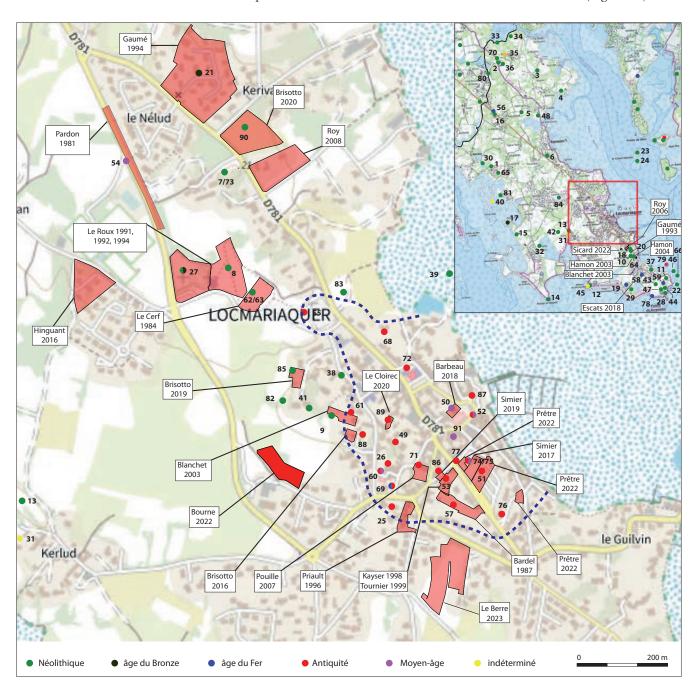


Fig.4 Carte archéologique de la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap

II. Résultats 1.3 Contexte de l'opération 31

N°	N° d'entité	Lieu-dit	datation	type de site	année de découverte	
1	56 116 0001	Men Er Houer Vad	Néolithique	menhir	1996	
2	56 116 0002	Er Roh - Mane Er Roh - Kerdaniel 1	Néolithique	dolmen, tumulus	1996	
3	56 116 0003	Kerjean	Néolithique	dolmen		
4	56 116 0004	Kerlavarec	Néolithique	dolmen, tumulus		
5	56 116 0005	Er roch	Néolithique	dolmen		
6	56 116 0006	Er Roh- Kerveresse	Néolithique	dolmen, tumulus		
7	56 116 0007	Mane Lud - Mane Nelud 1	Néolithique	caveau, tumulus	1882	
8	56 116 0008	Er Vingle - Er Grah Elevatum	Néolithique	caveau, tumulus		
9	56 116 0009	Mane Rutual 1	Néolithique	dolmen, tumulus	1889	
10	56 116 0010	Mane Er H'Roek - Le Ruyk	Néolithique	caveau, tumulus	1889	
11	56 116 0011	Gomenen Men Letournec	Néolithique	groupe de menhirs		
12	56 116 0012	Mein Plat - Les Pierres Plates	Néolithique	dolmen, tumulus	1994	
13	56 116 0013	Kerlud - Roh Mame Kerlut	Néolithique	dolmen, tumulus		
14	56 116 0014	Pointe Er Hourer - Saint-Pierre	Néolithique	dolmen		
15	56 116 0015	Roc'h Er Vil	Néolithique	dolmen, tumulus		
16	56 116 0016	Er Roh	Néolithique	dolmen		
17	56 116 0017	Pont Er Vil	âge du Bronze	production métallurgique		
18	56 116 0018	Le Rouick 1	Néolithique	foyer	1990	
19	56 116 0019	La Falaise	âge du Fer	stèle	1978	
20	56 116 0020	Maison Guyonvarc'h	Néolithique	extraction	1993	
21	56 116 0021	Kerivaud	âge du Bronze	fosse	1994	
22	56 116 0022	Kerpenhir 1	Néolithique	groupe de menhirs	2013	
24	56 116 0024	lle du Petit Huernic	Néolithique	tumulus	2015	
25	56 116 0025	Ancienne Ecole du Votten	Antiquité	boutique, habitat	1996	
26	56 116 0026	Saint-Michel	Antiquité	mur	1990	
27	56 116 0027	nouveau cimetière	Néolithique/âge du Bronze	habitat - foyer	1986	
28	56 116 0028	Kerpenhir 2	Néolithique	tumulus	1995	
29	56 116 0029	La Falaise	Néolithique	tumulus	1995	
30	56 116 0030	Kerinis	Néolithique	tumulus	1995	
31	56 116 0031	Kerlud	indéterminé	tumulus	1995	
32	56 116 0032	Saint-Pierre Loperet	Néolithique	tumulus	1996	
33	56 116 0033	Pont Er Len	Néolithique	dolmen	1996	
34	56 116 0034	Le Moulin du Moustoir	Néolithique	occupation	1996	
35	56 116 0035	Kerdaniel 1	indéterminé	polissoir	1996	
36	56 116 0036	Kerdaniel 2	Néolithique	occupation	1996	
37	56 116 0037	Kerpenhir 3	Néolithique	dolmen	1996	
38	56 116 0038	Men Bronzo	Néolithique	menhir	1938	
39	56 116 0039	Men Er Mere	Néolithique	menhir	1996	
40	56 116 0040	Carrec Rouz	indéterminé	construction	1996	
41	56 116 0041	Mane Rutual 2	Néolithique	dolmen	1996	
42	56 116 0042	Kerlud 4	Néolithique	occupation	1996	
43	56 116 0043	Kerpenhir 3	Néolithique	occupation	1996	
44	56 116 0044	Kerpenhir 4	Néolithique	menhir	1885	
45	56 116 0045	Pointe des Pierres Plates	indéterminé	tumulus	1996	
46	56 116 0046	Goemorent	Néolithique	menhir	1996	
47	56 116 0047	Kerpenhir 5	Néolithique	tumulus	1995	
48	56 116 0048	Moulin de Coet Courzo	Néolithique	occupation	1996	
49	56 116 0049	Park Er Belek	Antiquité	édifice public, cultuel et religieux	1727	

2021

56 116 0091

91

10 rue Clémenceau - Maison Lautram

année de N° N° d'entité Lieu-dit datation type de site découverte 50 56 116 0050 Eglise Moyen-âge cimetière, église 51 56 116 0051 Maison Le Rol Antiquité thermes 1852 1949 52 56 116 0052 Maison Kergosien Antiquité/Moyen-âge nécropole 53 56 116 0053 Le Lehuie sud Antiquité/période récente occupation 1998 54 56 116 0054 Le Nelud Moyen-âge fossé, foyer 1991 55 56 116 0055 Cimetière Antiquité spectacle-jeux, nécropole 1893 56 56 116 0056 Kercadoret âge du Fer 1988 57 56 116 0057 1727 Le Lehuie - ErRHastel Antiquité thermes, édifice public 58 56 116 0058 Stèle du village de Kerpenhir stèle 1978 âge du Fer 59 56 116 0059 Stèle de Kerpenhir âge du Fer stèle 1978 60 56 116 0060 Chapelle Saint-Michel Antiquité/Moyen-âge occupation, fanum 1727 61 56 116 0061 Mane Rutual Antiquité fondation, sol d'occupation 2003 62 56 116 0062 Néolithique Table des Marchand dolmen, tumulus 63 56 116 0063 Men Er Grah - Le Grand Menhir Néolithique groupe de menhirs 64 56 116 0064 Le Rouick Néolithique fosse d'extraction 2004 2001 65 56 116 0065 Kerguelvan Néolithique tumulus 66 Kerpenhir 6 Néolithique 2008 56 116 0066 groupe de menhirs 68 56 116 0068 13 Rue d'Auray Antiquité occupation - puits 69 56 116 0069 Rue de la Plage-Abri bus âge du Fer/Antiquité occupation 2009 Mane Grahouillet - Kerdaniel 2 1972 70 56 116 0070 Néolithique dolmen, tumulus 71 56 116 0071 Rue de la Plage Antiquité 1727 mur 2012 72 56 116 0072 La Mairie Antiquité puits 73 56 116 0073 Mane Lud - Mane Nelud 2 Néolithique dolmen 1882 74 56 116 0074 Rue Wilson Antiquité mur 2016 75 56 116 0075 Rue Wilson 2 Moyen-âge parcellaire, mur 76 56 116 0076 Impasse Er Porren Antiquité 2015 fosse 77 56 116 0077 Rue Wilson 3 Antiquité 2015 mur 78 56 116 0078 occupation, four à sel 2015 Pointe de Kerpenhir âge du Fer 79 56 116 0079 Plage de Valli Antiquité/Moyen-âge port 80 56 116 0080 Lann-Kerhan Néolithique tumulus 2018 81 56 116 0081 Kerigan Néolithique occupation 2017 82 56 116 0082 Mane Rutual 3 Néolithique tumulus 1923 83 56 116 0083 Parking Cimetière Néolithique bloc 84 2018 56 116 0084 Kerlegonan Néolithique/âge du Fer tumulus 85 56 116 0085 10 Ruelle du Bronzo Néolithique occupation, foyer 86 56 116 0086 Rue Alsace-Lorraine Antiquité habitat 56 116 0087 Place Dariorigum Antiquité / Moyen-âge espace funéraire, bâtiment 2018 87 88 56 116 0088 Ruelle du Bronzo Antiquité habitat 2020 89 56 116 0089 16 bis rue de la Victoire Antiquité occupation 2020 Néolithique / époque 90 56 116 0090 Route d'Auray à Locmariaquer occupations 2020 récente

Moyen-âge

mur, fosse

II. Résultats 1.3 Contexte de l'opération 33

		Résultats							
Lieu-dit	D/F	Néolithique	âge du Bronze	âge du Fer	Antiquité	Moyen-âge	Époque moderne/ contemporaine	Négatif	Bibliographie
Lehuie	D				Х				Bardel 1987
Le Rouick	D	Χ							Gaumé 1993
Ecole du Votten	D&F				X				Priault 1996
Le Rouick	D							Χ	Blanchet 2003
Le Rouick	D							Χ	Hamon 2003
Le Rouick	D	Х	Χ		Χ				Hamon 2004
Le Rouick	D							Χ	Roy et Nicolas 2006
Rue de la plage	D							Х	Pouille 2007
Mané-Lud	D							Χ	Roy 2008
Kerlogonan	D							Χ	Hinguant 2016
Ruelle du Bronzo	D	Χ			Χ				Brisotto 2016
2 rue Wilson	D				Χ	Χ			Simier 2017
Le Presbytère	D				Χ	Х	Х		Barbeau 2018
rue de Kerpenhir	D			Х	Χ				Escats 2018
10 Ruelle du Bronzo	D	Х	Χ	Χ	Х				Brisotto 2019
Rue Alsace-Lorraine	D				Χ				Simier 2019
16 bis rue de la Victoire	D				Χ				Le Cloirec 2020
Mané Lud	D	Χ	Χ			Χ	Х		Brisotto 2020
Ruelle du Bronzo	D				Χ		Х		Brisotto 2020
Mané-er-Hroëck	D							Х	Sicard 2022
10 rue Clémenceau	D					Χ	Х		Prêtre 2022
Lehuie sud	D				Χ				Kayser 1998
Lehuie sud	F				Χ				Tournier 1999
Mane Rutual	D	Χ			X				Blanchet 2003
Tumulus d'Er Grah et Table des Marchand		Х							Le Cerf 1984, Le Roux 1986- 1994, L'Helgouache 1986- 1994
Route des mégalithes	D		Χ						Pardon 1991
Le domaine de Kérivaud	D	Х	Χ		Х	Х			Gaumé 1994
Rue Lafayette	D				Χ	Х			Prêtre 2022
Rue Wilson	D				Χ	Χ			Prêtre 2022
Rue Er Hastel	D	Χ							Le Berre 2023
12 impasse de la Ruche	D		Χ		Χ	Χ	Х		Bourne 2023

Fig.6 Diagnostics et fouilles réalisés sur la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap

1.3.2. Contexte géographique et géologique

La commune de Locmariaquer se développe sur la pointe sud-ouest de la presqu'île qui ferme le golfe du Morbihan, à 12 km au sud d'Auray. L'emprise du diagnostic se situe en limite de la zone urbanisée, à 350 m au sud-ouest du centre bourg, et en partie basse d'un versant exposé au sud-ouest, à une altitude comprise entre 8,01 m NGF au sud-est et 8,77 m NGF au nord-ouest.

D'après la carte géologique au 1/250000 du BRGM, le sous-sol est constitué de leucogranite à biotite et muscovite de Carnac-Sarzeau à grain moyen-fin (Fig.7). Le substrat rocheux a été observé dans l'angle sud-ouest de la parcelle 243 (log. 6), à une profondeur de 0,4 m sous le sol actuel, sous la forme de blocs anguleux de taille moyenne et sans agencement particulier. Le substrat rencontré sur le reste de l'emprise du diagnostic correspond à l'altération de cette roche, qui apparait à une profondeur comprise entre 0,46 m (log. 3) et 0,66 m (log. 5).

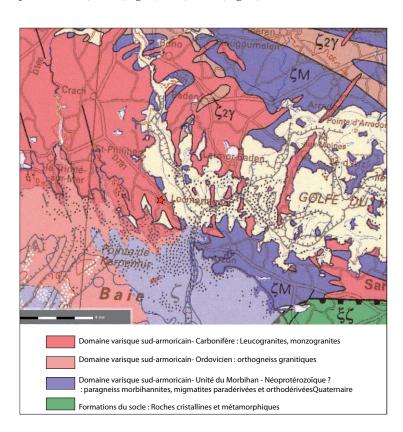


Fig.7 Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/250000 (© BRGM-InfoTerre)

Le recouvrement sédimentaire sus-jacent se développe dans le sens de la pente selon un axe nord-ouest/sud-est. Plusieurs couches principales ont pu être identifiées à partir de l'analyse de 11 logs répartis de manière régulière sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, avec, de haut en bas (Fig.8 et Fig.9):

- TV 1: sédiment humique sablo-argileux brun-gris, sur une épaisseur de 0,1 m en moyenne, observée sur l'ensemble des logs analysés ;
- TV 2: sédiment humique sablo-argileux gris-brun d'une épaisseur moyenne de 0,1 m, correspondant à d'anciens labours. Ce niveau est absent des log 2 et 3, à l'est de la parcelle 242;

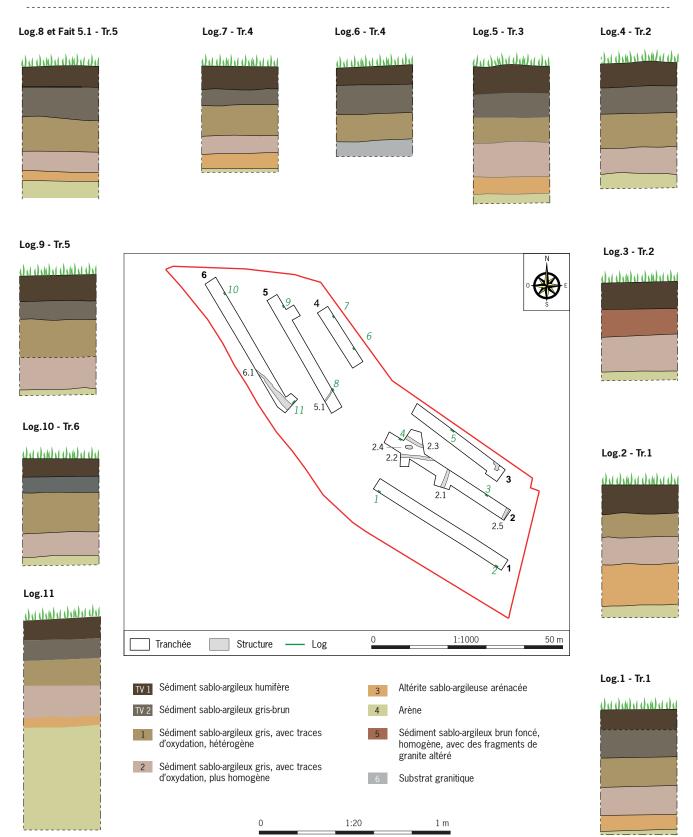


Fig.8 Localisation et relevé des logs réalisés dans les tranchées de diagnostic (© E. Collado,

- 1: niveau sablo-argileux gris hétérogène avec taches d'oxydation rouille, sur une épaisseur comprise entre 0,1 à 0,2 m. Il s'agit d'un horizon de colluvions qui a livré des éléments mobiliers de diverses périodes (silex taillé, céramique protohistorique, antique et médiévale). Il a été observé sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, à l'exception du log 3, à l'est de la tranchée 2 (cf. infra);

- 5: horizon sablo-argileux brun foncé incluant quelques fragments de granite altéré, observé uniquement à l'est de la tranchée 2 (log 3). À titre d'hypothèse, ces cailloux pourraient résulter du démantèlement du tertre qui recouvrait le coffre funéraire (localisé à 7 m de là, *cf. infra* 2.1.1). Si tel est le cas, des labours anciens pourraient expliquer la dispersion de ces pierres dans ce niveau légèrement humique;
- 2: niveau sablo-argileux gris homogène très oxydé, d'une épaisseur comprise entre 0,1 et 0,2 m. Ce niveau a été observé sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, à l'exception du log 6. Il s'agit d'un niveau de colluvions probablement issu du même processus de déposition que le niveau sus-jacent et qui a également livré, de manière éparse, du mobilier daté de diverses périodes chronologiques (silex taillé, céramique protohistorique, antique et médiévale);
- 3: niveau d'altérite à dominante grise avec quelques poches d'altérite orange, d'épaisseur variable (entre 0,05 m et 0,2 m). Cet horizon n'a été observé que ponctuellement, dans la tranchée 1, à l'ouest de la tranchée 2, au centre de la tranchée 3, au nord de la tranchée 4 et au sud de la tranchée 5. Il s'agit d'un faciès légèrement remanié de l'altérite sous-jacente, possiblement lié à des phénomènes anciens de colluvionnement et/ou de ruissellement. Dans la tranchée 1, ce niveau a livré quelques rares artéfacts (silex taillé et céramique gallo-romaine) ;
- 4: arène granitique jaune à orange, qui apparait à une profondeur comprise entre 0,44 et 0,64 m sous le niveau de sol actuel ;
- 6: substrat rocheux composé de blocs centimétriques à décimétriques sans organisation apparente, observé uniquement au sud de la tranchée 4 (log 6).



Fig.9 Vue du log 2 réalisé dans la tranchée 1 (© E. Collado, Inrap)

II. Résultats 2.1 Les vestiges immobiliers 37

2. L'occupation archéologique

Le diagnostic mené à Locmariaquer, 12 impasse de la Ruche, a permis d'identifier quelques structures archéologiques illustrant diverses périodes : un éventuel coffre funéraire de l'âge du Bronze, ainsi que plusieurs fossés adoptant plusieurs orientations, attestant de la succession de plusieurs trames parcellaires, au moins depuis l'Antiquité.

Ces vestiges immobiliers seront décrits et analysés, puis les quelques vestiges mobiliers découverts seront présentés.

2.1. Les vestiges immobiliers

2.1.1. Un probable coffre funéraire de l'âge du Bronze

F3.1 et F3.2 sont deux aménagements constitués de blocs de granite local (Fig.10). Ils sont situés dans la parcelle cadastrale 242, au niveau de l'angle nord-est de l'emprise du diagnostic. L'ensemble évoque une sépulture en coffre mal conservée (F3.1) associée à un dernier lambeau de tertre arasé (F3.2), un type de structure funéraire que l'on retrouve principalement au cours de l'âge du Bronze ancien (*cf. infra*).



Fig.10 Vue d'ensemble des aménagements de pierre F3.1 et F3.2 après un premier nettoyage (© S. Bourne, Inrap)

F3.1

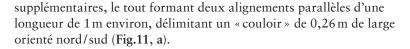
Lors de l'ouverture de la tranchée 3, plusieurs blocs de granite de gros module sont apparus sous la couche sédimentaire 1, à une altitude de 7,95 m NGF, soit à une profondeur de 0,3 m sous le niveau du sol actuel. Un premier détourage de ces blocs a permis de découvrir d'autres pierres







Fig.11 Illustration des étapes de la fouille du probable coffre funéraire F3.1 (© S. Bourne, Inrap)



Suite à la visite de l'agent prescripteur, il a été acté la fouille de cet aménagement dans le cadre du diagnostic.

Nous avons procédé par passes fines en dégageant progressivement les blocs jusqu'à leur base, tout en préservant l'emplacement de l'éventuelle tombe (Fig.11, b). Dans un dernier temps, cet espace a été fouillé par passes fines (Fig.11, c).

Les deux alignements sont formés de pierres en granite de module important dont certaines ont été grossièrement régularisées (Fig.12). L'ensemble est conservé sur une seule assise.

Au sud de l'alignement 1, la position des blocs de calage n°3 et 4 évoque l'emplacement d'un élément disparu (probablement une dalle de pierre verticalisée), large de 0,1 m, qui venait clore l'extrémité de l'aménagement (Fig.13). Au nord, les deux alignements de pierre ont été détruits lors du creusement du fossé F3.3 (cf. infra 2.1.2.1).



Fig.12 Exemple de traces de débitage observable sur les blocs (© S. Bourne, Inrap)

F3.2

Un amas de blocs de granite de petit module a été mis au jour au nord du fossé F3.3 (Fig.13). L'intervention s'est limitée ici à un nettoyage en plan de l'empierrement et à l'observation de la coupe réalisée le long de la berme nord de la tranchée (Fig.14).

Ce niveau de pierre est apparu à une altitude de 7,96 m (à 0,3 m sous le niveau de sol actuel), soit sensiblement au même niveau que F3.1, avec lequel il partage donc la même position stratigraphique.

II. Résultats 2.1 Les vestiges immobiliers << 39

F3.2

F3.3

F3.3

F3.1

Alignement 1

Alignement 2

Fait 3.1 Coupe transversale du coffre funéraire

O 1:20 1 m

Fig.13 Un probable ensemble funéraire (© E. Collado, Inrap)







Fig.14 Illustration des étapes de la fouille du probable lambeau de tertre F3.2 (© S. Bourne, Inrap)

Observé sur une surface d'environ 0,3 m², le niveau de cailloux se poursuit au nord de la tranchée, hors emprise du diagnostic. Cet empierrement est conservé sur une épaisseur maximale de 0,15 m à l'ouest, puis son épaisseur se réduit progressivement en biseau vers l'est. Au sud, l'empierrement F3.2 a été détruit lors du creusement du fossé F3.3 (cf. infra 2.1.2.1).

<u>Interprétation et comparaisons</u>

La destruction partielle de ces aménagements par le fossé F3.3 et l'arasement important de l'ensemble n'aide pas à son interprétation. L'hypothèse d'un coffre funéraire (F3.1) et d'un lambeau de tertre qui lui était associé (F3.2) est toutefois privilégiée.

À l'échelle régionale, ce type de monument funéraire se retrouve principalement sur la moitié occidentale de la péninsule armoricaine (Finistère, ouest des Côtes-d'Armor et une partie du Morbihan). Dans l'état actuel de la recherche, les premiers coffres individuels apparaissent dès le Campaniforme, au cours de la seconde moitié du III^e millénaire avant notre ère, et les plus récents datent du tout début de l'âge du Bronze moyen, soit vers le milieu du IIe millénaire avant notre ère. Toutefois, une large majorité des sépultures en coffre connues à ce jour, qu'elles soient isolées ou regroupées au sein d'un cimetière, sont datées de l'âge du Bronze ancien (Blanchet, in Juhel et al. 2018, p. 252). C'est le cas localement pour l'ensemble funéraire de la Rue de Lannic à Baden (Toron et al. 2017), composé de trois sépultures aménagées en coffre de pierres, dont deux étaient insérés dans un niveau empierré partiellement conservé et interprété comme la base d'un tertre, ou encore pour le cimetière de Mané Mourin sur la commune du Bono, qui a livré une douzaine de tombes en coffre (Juhel et al. 2018).

Le mode de construction des coffres est très variable, tant dans leur mode d'installation (construits à même le sol ou installés en fond de fosse), que dans leurs caractéristiques architecturales (coffres à dalles, coffres en pierre sèche, coffres mixtes [à dalle et en pierre sèche], cercueils de bois) (*ibid.*, p. 244). Leurs dimensions varient également de manière importante; au Bono par exemple, les coffres mesurent entre 0,95 m et 2 m de long pour des largeurs comprises entre 0,40 m et 0,85 m, et des profondeurs conservées comprises entre 0,35 m et 0,90 m (*ibid.*, p. 245).

À Locmariaquer, les données récoltées lors du diagnostic suggèrent qu'il s'agit probablement ici d'un coffre mixte, construit en pierre sèche au niveau de ses longs côtés, et qui devait être fermé sur ses petits côtés par des dalles posées de chant. Bien que celles-ci ont disparu, la position de l'une d'elles, au sud, est marquée par la présence de pierres de calage (cf. supra).

Quelques remarques méritent d'être énoncées quant à ce coffre présumé aux caractéristiques quelque peu atypiques. D'une part, il est orienté presque nord/sud, alors qu'une très large majorité des coffres de l'âge du Bronze est orientée est/ouest ou nord-ouest/sud-est. D'autre part, la taille imposante des blocs formant les deux alignements est surprenante au regard de la taille modeste de la structure. Enfin, la position des blocs à plat est une configuration peu courante, bien que déjà attestée par exemple sur la nécropole de la rue du Plateau à Plougonvelin dans le Finistère¹. Ces singularités ne sont toutefois pas étonnantes outre mesure du fait de la diversité architecturale reconnue pour ce type d'architecture (cf. supra). Enfin, la taille réduite de l'espace interne - en particulier sa faible largeur (0,26 m) - indique que le coffre ne pouvait pas accueillir le corps d'un défunt de taille adulte. Quant à la longueur du coffre, elle n'est pas

¹ Communication orale Stéphane Blanchet, Inrap

II. Résultats 2.1 Les vestiges immobiliers 41

renseignée en raison de la destruction de sa partie nord par le fossé F3.3. Au vu de ces faibles dimensions, il est tentant d'y voir un réceptacle pour des ossements sélectionnés dans le cadre d'une réduction, voire une tombe d'enfant.

Si la majorité des coffres découverts à ce jour possède des dimensions plus importantes que celui de Locmariaquer, il existe quelques exemples de petit module, comme par exemple sur la nécropole de Plougonvelin (Finistère)², en cours d'étude, qui a livré une soixantaine de tombes datées du Bronze ancien (Blanchet *et al.* 2022, p. 191).

F3.2 constitue vraisemblablement la base d'un tertre qui venait recouvrir le coffre. Ce monticule a probablement été en grande partie détruit et ses pierres éparpillées aux alentours par des labours anciens. À ce sujet, on note que le niveau d'apparition des pierres de F3.1 et F3.2 est sensiblement le même, corroborant ainsi l'hypothèse de leur arasement par les labours. Cette hypothèse est d'ailleurs confortée par la mise en évidence d'un horizon contenant des fragments de granite dans la tranchée 2 (log 3, *cf. supra* **1.3.2**).

L'emport des systèmes de fermeture du coffre (dalles verticales d'extrémité et dalle(s) horizontale(s) de couverture) a pu intervenir au moment du creusement du fossé F3.3 (et/ou lors de travaux agricoles anciens), ce qui explique l'intrusion de mobilier antique au sein de la chambre funéraire présumée (tegulae). Une analyse par la méthode du radiocarbone n'était dès lors pas justifiée étant donné le contexte remanié de son comblement. Comme c'est souvent le cas pour les coffres funéraires, l'absence de mobilier ancien ne permet pas de préciser la datation de ce monument ; rappelons que les coffres funéraires sont généralement datés de l'âge du Bronze ancien (cf. supra).

2.1.2. Les fossés

L'orientation des fossés mis au jour, ainsi que leur position stratigraphique, permettent d'identifier plusieurs trames parcellaires distinctes, dont la plus ancienne est datée du début de l'Antiquité.

Certains fossés n'ont été identifiés que dans une seule tranchée, leur prolongement n'ayant pas été détecté dans les tranchées limitrophes. Cela s'explique par la dessiccation importante du sol consécutive à la sécheresse de l'été 2022, rendant particulièrement délicate leur identification dans les premiers niveaux sédimentaires. Aussi, certaines structures fossoyées dont le creusement n'atteignait pas l'arène granitique ont pu nous échapper. Nous décrirons au préalable chacun des fossés avant de proposer l'évolution des trames parcellaires mises en évidence.

2.1.2.1. Description des fossés

Le fossé F2.1

Le fossé F2.1 est orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est (Fig.15). Il apparaît sous le niveau de terre arable et traverse les couches sédimentaires 1 et 2. Son creusement entame l'arène granitique sur 0,14 m. Large de 1,28 m et conservé sur une profondeur de 0,5 m, son profil dessine une cuvette à bord évasés. Son comblement est constitué d'un sédiment sablo-argileux gris comportant quelques galets de quartz. La suite du fossé n'a pas été détectée dans les tranchées 1 et 3.

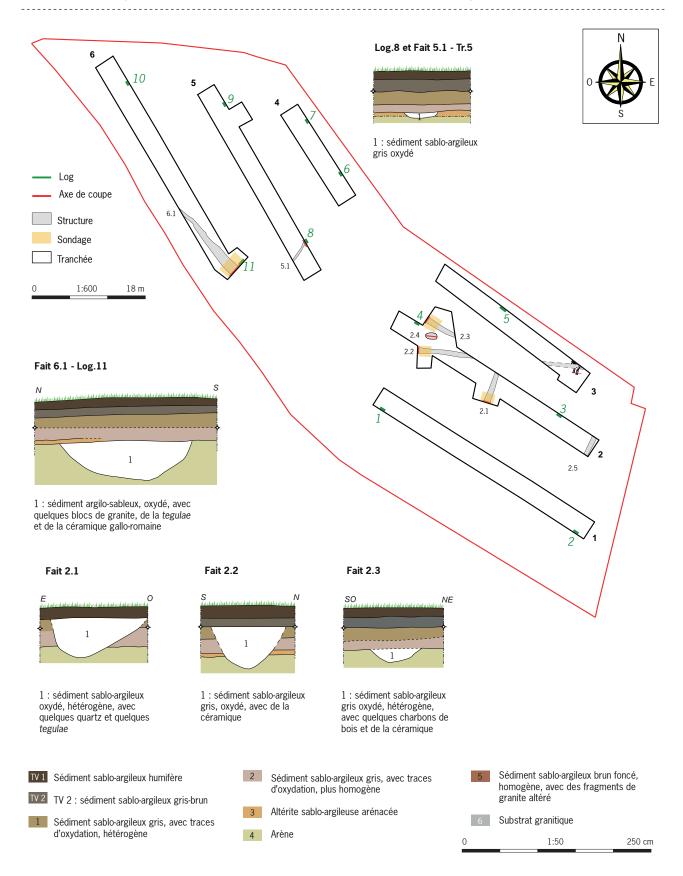


Fig.15 Relevés des coupes des fossés F2.1, F2.2, F2.3, F5.1 et F6.1 (© E. Collado, Inrap)

Le fossé F2.2 / F3.3

Le fossé F2.2 / F3.3 est orienté est/ouest (Fig.15). Il a été sondé mécaniquement au niveau de la tranchée 2, où il est apparu lors du décapage sous la couche sédimentaire 2, à une profondeur de 0,55 m sous le niveau du sol actuel. À cette profondeur, il mesure 0,66 m de large pour une profondeur de 0,17 m. Son profil dessine une cuvette à bords évasés. Son comblement est constitué d'un sédiment sablo-argileux gris

II. Résultats 2.1 Les vestiges immobiliers 43





Fig.16 (g.) Vue de la coupe ouest du fossé F2.3 (© S. Bourne, Inrap)

Fig.17 (dr.) Vue de la coupe nord-ouest du fossé de F5.1 (© S. Bourne, Inrap)

dans lequel se trouvaient quelques rares éléments de mobilier antique et médiéval. Au niveau de la tranchée 3, le fossé recoupe le monument funéraire de l'âge du Bronze (F3.1 et F3.2, *cf. supra* **2.1.1.**).

Le fossé F2.3

Le fossé F2.3, orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, a été mis au jour et sondé lors de la réalisation d'une extension de la tranchée 2 (Fig.15 et Fig.16). Il est apparu sons la couche sédimentaire 2, à une profondeur de 0,54 m sous le niveau de sol actuel. Son creusement entame l'arène granitique sur une profondeur de 0,18 m. Son profil dessine une cuvette large de 0,65 m environ. Son comblement est constitué d'un sédiment sablo-argileux gris et a livré un lot homogène de céramique antique datée de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Le fossé F2.5

Le fossé F2.5 est orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est (Fig.15). Il n'a pas été sondé.

Le fossé F5.1

Le fossé F5.1 est orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est (Fig.15 et Fig.17). Lors du décapage, le fossé est apparu sous la couche sédimentaire 2, à une profondeur de 0,56 m sous le niveau de sol actuel. À ce niveau, le fossé est large de 0,44 m et conserve une faible profondeur de 0,08 m. Son fond plat coïncide peu ou prou avec le sommet de l'arène granitique. Le comblement du fossé est constitué d'un sédiment argilo-sableux gris. Aucun mobilier n'y a été découvert.



Fig.18 Vue de la coupe sud-est du fossé F6.1 (© S. Bourne, Inrap)

Le fossé F6.1

Le fossé F6.1 est orienté sud-est/nord-ouest et a été observé sur une longueur de 12,5 m (Fig.15 et Fig.18). Sa largeur en plan est variable, oscillant entre 0,5 m au nord et 1,7 m au sud. Il a été sondé mécaniquement au niveau de l'extrémité sud de la tranchée, où il apparait sous la couche sédimentaire 3, à une profondeur de 0,6 m sous le niveau de sol actuel. Large de 1,74 m et conservé sur une profondeur de 0,5 m, son profil dessine une large cuvette à bord évasés. Son comblement est constitué d'un sédiment argilo-sableux gris très oxydé comportant quelques pierres de granite. Il a livré de la céramique gallo-romaine daté du I^{er} siècle de notre ère.

2.1.2.2. L'évolution des trames parcellaires de l'Antiquité à nos jours

À partir des données stratigraphiques disponibles, du mobilier céramique récolté dans le comblement de certains fossés, et des limites figurées sur le cadastre napoléonien, il est possible de proposer l'enchaînement suivant (Fig.19).

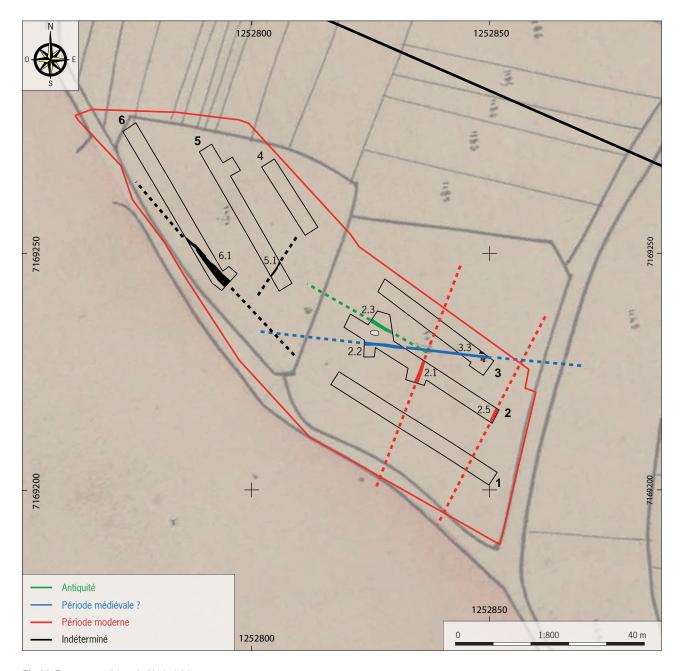


Fig.19 Trames parcellaires de l'Antiquité à nos jours (© S. Bourne, Inrap)

F2.3 est le seul fossé à avoir livré un lot de céramique homogène et relativement abondant, daté du début du I^{er} siècle de notre ère, indiquant qu'il s'agit d'une limite parcellaire en fonction au début de l'Antiquité. À titre d'hypothèse, le fossé F5.1, strictement perpendiculaire à F2.3, pourrait lui être contemporain.

Le fossé F6.1 a quant à lui livré quelques éléments mobiliers datés du I^{er} siècle de notre ère, mais la position secondaire de ce mobilier dans son comblement sommital n'est pas exclue. Il pourrait donc tout aussi bien correspondre à une trame parcellaire antique distincte de celle formée par F3.2 que d'une limite plus récente.

II. Résultats 2.1 Les vestiges immobiliers 45

. nesultats 2.1 Les vestiges illinioulileis 43

Le fossé F2.2/F3.3 adopte une orientation est/ouest, bien différente de celle suivie par le fossé antique F2.3. Le mobilier céramique découvert dans son comblement indique que son creusement a été mis en œuvre au plus tôt au cours du Moyen-âge.

Les fossé F2.1 et F2.5, orientés sud-sud-ouest/nord-nord-est, sont creusés dans les niveaux de colluvion. Ne figurant pas sur le cadastre de 1830, ils pourraient dater de l'époque moderne. Ces deux fossés, espacés de 18 m, évoquent un découpage du secteur en bandes étroites, caractéristiques d'un parcellaire laniéré. À titre d'hypothèse, le fossé F5.1 que nous avons déjà évoqué est orienté de telle manière qu'il s'intègre parfaitement dans cette trame parcellaire; sa position stratigraphique plaide toutefois plutôt en faveur d'une limite antérieure (cf. supra).

Enfin, les deux parcelles sondées adoptent leur forme actuelle depuis au moins 1830, date du premier levé cadastral sur lequel elles sont déjà figurées.

2.2. Les vestiges mobiliers

Les mobiliers découverts adoptent, pour une large part, une position secondaire au sein des niveaux colluviaux. Le Néolithique est illustré par quelques silex taillés (7 éclats, 1 casson, ainsi qu'un élément brut); quelques rares tessons de céramique érodés évoquent la Protohistoire (1er âge du Fer/La Tène ancienne); l'Antiquité est documentée par divers mobiliers (céramique, tegulae, fragment de marbre); enfin, les périodes plus récentes sont illustrées par des tessons de céramique datés entre le XIIIe et le XVIIe siècle.

2.2.1. Le mobilier céramique (R. Delage)

Références typologiques

Pasc.: Pascual (R.), Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, Congrès Nacional de Arqueologia, VII, Barcelone, 1962, p. 334-345.

Céramiques gallo-romaines régionales : Brunie (I.), La céramique galloromaine de la péninsule Armoricaine de la fin du Ier siècle av. J.-C. au IVe siècle ap. J.-C., thèse de doctorat: mention archéologie, Université Rennes 2, Rennes, 1537 p.

Céramiques médiévales et modernes régionales : Henigfled (Y.), coord., La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne (XI^e au XVIe siècle), Rapport du PCR (2012-2016), Nantes, 2017.

Contextes de découverte

Tranchée 1, iso 1.1, US 2

Petits fragments de céramiques gallo-romaines et médiévales. Parmi ces dernières se trouvent de récipients en pâte onctueuse (GT14a) et en pâte de Saint-Jean-de-la-Poterie (Sjp 16f-M) dont un pot 24-13.

Nombreux fragments de terres cuites gallo-romaines, essentiellement des tegulae.

Datation : XV^e - $XVII^e$ s.

Tranchée 1, iso 1.2, US 2

Certains fragments évoquent les céramiques du premier âge du Fer/ Tène ancienne. D'autres appartiennent aux périodes gallo-romaines ou médiévales.

Datation: médiévale.

Tranchée 1, iso 1.3, US 2

Quelques fragments de céramiques aux caractéristiques identiques à celles de iso 1.2. pour les périodes anciennes et gallo-romaines.

Tranchée 2, iso 2.1, US 2

Plat-jatte vraisemblablement de type 7-2 dans sa variante 2 : lèvre très peu moulurée. Pâte onctueuse (GT14a) (Fig.20, n°4).

Quelques fragments de céramique gallo-romaine.

Datation : XV^e - XVI^e s.

Tranchée 2, iso 2.2, US 1

Céramique commune de mode B gallo-romaine.

Datation : I^{er} s.

II. Résultats 2.2 Les vestiges mobiliers 47

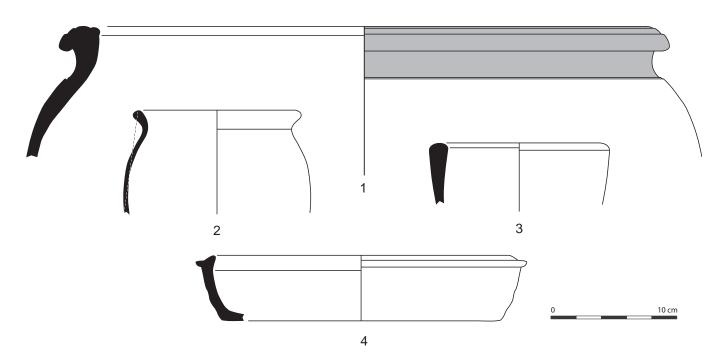


Fig.20 Céramiques gallo-romaines (n°1-3) et médiévale (n°4) (© R. Delage, Inrap)

Tranchée 2, fait 2.3, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	5	1
Com B	7	1
Com B-mixte	5	0
Amphore	14	1
Total	31	3

Lot de céramique gallo-romaine.

Céramique commune de mode A : fragments de cruche en pâte calcaire, et bord d'un dolium de type St-CC-1e. (Fig.20, n°1).

Céramique commune de mode B: fragments tournés et de techniques mixtes, bord de pot tourné en pâte grise P-CS-13g (Fig.20, n°2).

Amphore de Tarraconaise : bord de Pasc. 1 en pâte blanchâtre (Fig.20, n°3) et autre fragment en pâte rouge.

Datation : première moitié du I^{er} s. ap.

Tranchée 3, iso 3.1, US 2

Fragments de céramique commune de mode B gallo-romaine en techniques mixtes.

Datation : I^{er} s.

Tranchée 3, fait 3.3

Petits fragments de céramiques antiques et médiévales.

Nodules de terre cuite gallo-romaine.

Datation: médiévale.

Tranchée 4, iso 4.1, US 2

Quelques fragments de céramiques gallo-romaines et médiévales dont, pour ces dernières, un plat-jatte en pâte de Saint-Jean-de-la-Poterie (Sjp 16f-M).

Datation : médiévale.

Tranchée 6, iso 6.1

Plat-jatte 6-1a des XIIIe-XIVe s.

Fragments de tuile médiévale taillée.

Datation : $XIII^e$ - XIV^e s.

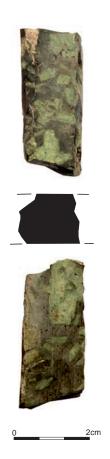


Fig.21 Fragment de plaque de revêtement en porphyre vert du Péloponnèse (© R. Delage, Inrap)

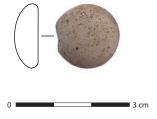


Fig.22 Jeton (© S. Bourne, Inrap)

Tranchée 6, Fait 6.1, US 1

Céramique gallo-romaine : en céramique commune de mode A, fond de cruche en pâte calcaire d'Aquitaine et en céramique commune de mode B, fragments en céramique de techniques mixtes.

Datation : I^{er} s.

2.2.2. Les autres mobiliers

Un fragment de marbre

Un petit fragment de marbre vert a été ramassé dans la tranchée 3. Malgré son état fragmentaire - 3,5 cm de long sur 1,5 cm de large - il conserve ses deux surfaces polies, permettant d'identifier un fragment de dalle de revêtement d'une épaisseur de 1,4 cm (Fig.21).

La matière première est un porphyre, une roche volcanique de la famille des diorites à structure microlithique porphyrique, constituée de gros cristaux zonés de feldspath plagioclase pseudomorphosé par des épidotes vert pistache, dans une pate vitreuse, aphanitique, vert foncé (Dubarry de Lassale 2000, p. 280).

Cette roche est connue sous l'appellation « porphyre vert du Péloponnèse ». Comme d'autres matériaux lointains, cette matière première est rarement trouvée en Bretagne, car elle devait être importée dans des quantités limitées pendant l'Antiquité. Elle est généralement associée à d'autres roches exogènes, provenant le plus souvent de l'aire méditerranéenne et d'Asie Mineure, mais aussi à des roches locales ou régionales, et utilisée comme revêtement mural, voire plus vraisemblablement en sol (*opus sectile*), dans les bâtiments publics (thermes, forum, etc.) ou les riches demeures (*domus*, *villa*)³. La présence d'un fragment de marbre ici n'a rien de surprenant étant donné la proximité de l'agglomération antique, dont la limite supposée se situe à environ 150 m à l'ouest. Cet élément indique qu'il existait peut-être un édifice richement décoré à proximité de l'emprise du diagnostic.

En Bretagne, la découverte de roches décoratives de provenance lointaine est rare. Elles devaient en effet être utilisées avec parcimonie du fait de leur coût élevé (Le Merrer 2022, p. 224).

Si le porphyre vert du Péloponnèse est bien attesté à Corseul (*ibid.*), le fragment découvert lors du diagnostic mené au 12 impasse de la Ruche est, à notre connaissance, une première pour l'agglomération antique de Locmariaquer.

Un jeton

Un jeton a été découvert dans le comblement du fossé F3.3. Il s'agit d'une pièce circulaire mesurant 1,8 cm de diamètre sur 0,6 cm d'épaisseur, possédant une face plane opposée à une face bombée (Fig.22). Bien que la surface de l'objet soit altérée par les aléas taphonomiques, une petite cassure adjacente à son bord permet d'observer le cœur de la pièce. Il s'agit d'un matériau de nature indéterminée, de couleur blanche opaque et d'aspect vitreux (lithique ? pâte de verre ?)⁴.

³ Information orale : A. Le Merrer, Inrap.

⁴ Information orale: L. Simon, Inrap.

II. Résultats 3 Conclusion 49

3. Conclusion

Le diagnostic archéologique mené au 12 impasse de la Ruche à Locmariaquer (Morbihan) a été l'opportunité de sonder un secteur de la commune encore peu exploré, localisé en contre-bas et à quelques centaines de mètres de plusieurs monuments mégalithiques majeurs - notamment le dolmen de Mane Rutual - et à environ 150 m de la limite supposée de l'agglomération antique.

La situation topographique des deux parcelles cadastrales explorées explique l'épaisseur de la sédimentation marquée par deux niveaux colluviaux, lesquels ont livré un mobilier diachronique illustrant plusieurs périodes chronologiques, depuis la Protohistoire ancienne jusqu'à l'Époque Moderne ; parmi ces mobiliers, la découverte d'un fragment de dalle de revêtement en marbre vert importé du Péloponnèse est notable.

Malgré une lecture du terrain particulièrement délicate en raison de la dessiccation des sols consécutive à la sécheresse de l'été 2022, quelques structures archéologiques ont toutefois pu être identifiées.

En premier lieu, un probable coffre funéraire formé de gros blocs de granite posés à plat associé à un amas de pierres de plus petite taille (probablement un lambeau de tertre), ont été mis au jour dans l'angle nord-est de l'emprise du diagnostic. Ce type de monument funéraire est généralement daté de l'âge du Bronze ancien. L'ensemble est ici mal conservé et n'a livré aucun mobilier ancien. L'emport des systèmes de fermeture du coffre a pu intervenir au moment du creusement d'un fossé qui recoupe l'ensemble et/ou lors de travaux agricoles anciens, expliquant l'intrusion de mobilier antique au sein de la chambre funéraire présumée. Une analyse par la méthode du radiocarbone n'était dès lors pas envisageable étant donné le contexte remanié de son comblement.

Le diagnostic a également permis de renseigner l'évolution du paysage agraire, marquée par la succession de plusieurs trames parcellaires successives dont la plus ancienne remonte *a minima* au début de l'Antiquité.

Bibliographie

Blanchet et al. 2022 BLANCHET (S.), BRISOTTO (V.), CATTEDDU (I.), HAMON (C.), LABAUNE-JEAN (F.), LE GALL (J.), MORZADEC (H.), NICOLAS (T.), POILPRE (P.), SEIGNAC (H.), SIMIER (B.), WIETHOLD (J.) - Bretagne, Finistère, Plouedern-Ploudaniel, zone d'activités de Saint-Eloi. Fenêtres ouvertes sur un terroir: de l'âge du Bronze à l'Antiquité: rapport de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2022, vol. 1, 263 p.

Dubarry de Lassale 2000 DUBARRY DE LASALLE (J.) - Identification des marbres, éditions H. Vial, 2000, 303 p.

Juhel et al. 2018 JUHEL (L.), BLANCHET (S.), CHANTREAU (Y.), CHEREL (A.-F.), GARNIER (N.), HENAFF (X.), LE PUIL-TEXIER (M.), avec la collaboration de COLLADO (E.), GACHE (D.), JEAN (S.), LEBLANC (P.), PAITIER (H.), PIHUIT (P.), POMMIER (V.) - Bretagne, Morbihan, Le Bono, Mané Mourin. Un cimetière du Bronze ancien: rapport de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2018, 321 p.

Le Merrer 2022 LE MERRER (A.) - Les revêtements en roches décoratives, *In* : FERRETTE (R.) (dir.) – Corseul – Projet collectif de recherche, Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne (de l'époque gauloise au haut Moyenâge): rapport d'activité, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2022, p. 220-230.

Toron et al. 2017 TORON (S.) (dir.), LOTTON (A.-M.), BRON (G.), DONNART (K.), LAFORGE (M.), LIERVILLE (O.) - Baden (56), Rue du Lannic. Installation funéraire à l'âge du Bronze et occupation domestique de La Tène au début de l'époque romaine: Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges), 1 vol., Service régional de l'archéologie de Bretagne, 2017, 480 p.

II. Résultats Liste des figures 51

Liste des figures

26	Fig.1 Vue aérienne du bourg de Locmariaquer et ses abords, prise en 1950 ⊚ IGN, E. Collado, Inrap)
27	Fig.2 Vue de la parcelle BE 242 après défrichage (© S. Le Berre, Inrap)
28	Fig.3 Plan général des vestiges mis au jour au 12 impasse de la Ruche (Locmariaquer, Morbihan) (© E. Collado,
	d'après le relevé topographique réalisé par P. Boulinguiez, Inrap)
30	Fig.4 Carte archéologique de la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap
31	Fig.5 Entités archéologiques de la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap
33	Fig.6 Diagnostics et fouilles réalisés sur la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap
34	Fig.7 Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/250000 (© BRGM-InfoTerre)
35	Fig.8 Localisation et relevé des logs réalisés dans les tranchées de diagnostic (© E. Collado, Inrap)
36	Fig.9 Vue du log 2 réalisé dans la tranchée 1 (© E. Collado, Inrap)
37	Fig.10 Vue d'ensemble des aménagements de pierre F3.1 et F3.2 après un premier nettoyage © s. Bourne, Inrapl
38	Fig.11 Illustration des étapes de la fouille du probable coffre funéraire F3.1 (© s. Bourne, Inrap)
38	Fig.12 Exemple de traces de débitage observable sur les blocs (© S. Bourne, Inrap)
39	Fig.13 Un probable ensemble funéraire (© E. Collado, Inrap)
39	Fig.14 Illustration des étapes de la fouille du probable lambeau de tertre F3.2 (© S. Bourne, Inrap)
42	Fig.15 Relevés des coupes des fossés F2.1, F2.2, F2.3, F5.1 et F6.1 (© E. Collado, Inrap)
43	Fig.16 (g.) Vue de la coupe ouest du fossé F2.3 (© s. Bourne, Inrap)
43	Fig.17 (dr.) Vue de la coupe nord-ouest du fossé de F5.1 (© s. Bourne, Inrap)
43	Fig.18 Vue de la coupe sud-est du fossé F6.1 (© S. Bourne, Inrap)
14	Fig.19 Trames parcellaires de l'Antiquité à nos jours (© s. Bourne, Inrap)
1 7	Fig.20 Céramiques gallo-romaines (n°1-3) et médiévale (n°4) (© R. Delage, Inrap)
48	Fig.21 Fragment de plaque de revêtement en porphyre vert du Péloponnèse (© R. Delage, Inrap)
18	Fig.22 Jeton (© S. Bourne, Inrap)

II. Inventaires techniques

Inventaire des faits : légende des abréviations

Sondages:

- MAN: sondage manuel

- PM : sondage mécanique

Comblement de surface :

Nature:

-SA: sablo-argileux

Couleur:

- Br:brun

Gr: gris

Homogénéité :

-HT : hétérogène

-HO: homogène

Compacité :

-CO: compact

III. Inventaires techniques 55

Inventaire des structures

		ecture	ecture					combl	ement	de sur	face			
Structure	Туре	Profondeur de lecture en plan (en mètre)	Profondeur de lecture en coupe (en mètre)	Dimensions en plan (en mètre)	Profondeur (en mètre)	Sondage	Nature	Couleur	Homogénéité	Compacité	Inclusions	Mobilier	Datation	Minute
2.1	fossé	0,55	0,26	1,28 de large	0,52	PM	SA	Br Gr	HT	CO	galets de quartz	tegulae	Époque Moderne	1
2.2	fossé	0,55	0,6	0,66 de large	0,22	PM	SA	Br Gr	HT	CO		céramique	Époque Médié- vale ?	1
2.3	fossé	0,55	0,55	0,66 de large	0,17	PM	SA	Br Gr	НТ	CO	СВ	céramique	Antiquité (1 ^{re} 1/2 du l ^{er} siècle de notre ère)	2
2.4	annulé	0,5		1,8 x 0,9		MAN	SA	Br Gr	НТ	СО	CB, quelques blocs de granite	faïence	Époque contem- poraine	
2.5	fossé	0,55		0,7 de large			SA	Br Gr	НО	CO			Époque Moderne	
3.1	coffre funéraire ?	0,3		1 x 0,75	0,22	MAN						tegulae	âge du Bronze ancien ?	2
3.2	tertre funéraire ?	0,3											âge du Bronze ancien ?	
3.3	fossé			0,65 de large			SA	Br Gr	НО	CO		céramique, tegulae	Époque Médié- vale ?	
5.1	fossé	0,6	0,56	0,44 de large	0,08	MAN	SA	Br Gr	НО	CO			Antiquité? Époque Moderne ?	
6.1	fossé	0,6	0,56	0,5 à 1,7 de large	0,5	PM	SA	Br Gr	НО	CO	quelques blocs de granite	céramique, tegulae	Antiquité ?	1

Inventaire des terres cuites et des céramiques

Tranchée	Archéo.	US	Matières	NR	Chronologie
1	Iso 1.1		CER	8	MED
1	Iso 1.1		CER	7	GR
1	Iso 1.1		TC	12	GR
1	Iso 1.2		CER	20	PROTO
1	Iso 1.2		CER	1	GR
1	Iso 1.2		CER	2	MED
1	Iso 1.3		CER	1	GR
1	Iso 1.3		CER	2	PROTO
2	Fait 2.2	1	CER	2	GR
2	Fait 2.3	1	CER	31	GR
2	Iso 2.1		CER	5	MED
3	Iso 2.1		CER	2	GR
3	Iso 3.1		CER	2	GR
3	Fait 3.3	1	CER	2	GR
3	Fait 3.3	1	CER	1	MED
3	Fait 3.3	1	TC	3	GR
4	Iso 4.1		CER	5	MED
4	Iso 4.1		CER	6	GR
6	Fait 6.1	1	CER	7	GR
6	Iso 6.1		CER	2	MED
6	Iso 6.1		TC	3	MED

Inventaire des silex

Isolat	Profondeur	Type de silex	Provenance	Туре
1.1	0 à -40 cm	gris bleuté - cortex rugueux	exogène indéterminé	éclat
1.1	0 à -40 cm	galet côtier	locale	casson
1.2	-40 à -60 cm	silex blond - cortex crayeux	exogène (turonien inférieur/moyen), sud Tourraine?	éclat
1.3	-0,6 m	silex miel	indéterminé	éclat
3.1	0 à -50 cm	silex brûlé	indéterminé	éclat
3.2	-0,4 m	galet côtier	locale	éclat
4.1	0 à -40 cm	silex noir	exogène indéterminé	éclat
4.1	0 à -40 cm	galet côtier	locale	éclat
4.1	0 à -40 cm	galet côtier	locale	non taillé

Inventaire des autres mobiliers

Isolat	Profondeur	Matière première	Provenance	Туре	Datation
3.1	-40 cm	porphyre du Péloponnèse	Grèce	fragment de dalle de revêtement	Antiquité
3.2	-40 cm	lithique ? Verre ?	indéterminé	jeton	indéterminé

Inventaire des minutes

N° de minute	Relevé des logs géologiques	Relevés des structures au 1/20	Support
1	Logs n° 1 à 11	2.1, 2.2, 5.1, 6.1	calque A3
2		2.3, 3.1	calque A3

Inventaire des photographies

N° de cliché	Structure	Log	Intitulé	Auteur
P1020702 à P1020709			Vues des parcelles après defrichage	S. Leberre
P1020089 à P1020090			Vue vers l'ouest de la parcelle 242 avant la réalisation des sondages	S. Bourne
P1020091 à P1020093		1	Vue du Log 1 (est de la tranchée 1)	S. Bourne
P1020094 à P1020097		4	Vues du log 4 (ouest de la tranchée 2)	S. Bourne
P1020098 à P1020102	5.1	8	Vues du log 8 et de la coupe nord du fossé 5.1 (est de la tranchée 5)	S. Bourne
P1020103 à P1020108	6.1	11	Vues du log 11 et de la coupe ouest réalisée dans le fossé 6.1 (ouest de la tranchée 6)	S. Bourne
P1020109 à P1020111	2.2		Vues de la coupe ouest du fossé 2.2 (ouest de la tranchée 2)	S. Bourne
P1020112 à P1020114	2.3		Vues de la coupe ouest du fossé 2.3 (ouest de la tranchée 2)	S. Bourne
P1020115 à P1020119	3.1		Vues verticale de l'aménagement de pierre après nettoyage	S. Bourne
P1020120 à P1020123	3.2		Vues verticale de l'aménagement de pierre après nettoyage	S. Bourne
P1020124 à P1020126	3.1 et 3.2		Vues d'ensemble vers le nord-ouest des aménagements de pierre après nettoyage	S. Bourne
P1020127 à P1020128	3.2		Vues d'ensemble vers le nord-ouest de l'aménagement de pierre après nettoyage	S. Bourne
P1020129 à P1020132	3.1		Vues verticale de l'aménagement de pierre en cours de fouille	S. Bourne
P1020133 à P1020134	3.2		Vues de la coupe est réalisée dans l'empierrement	S. Bourne
P1020135 à P1020137	3.2		Vues de la coupe nord réalisée dans l'empierrement	S. Bourne
P1020138 à P1020141	3.1		Vues verticale de l'aménagement de pierre en cours de fouille	S. Bourne
P1020142 à P1020154	3.1		Vues de détails des blocs - traces de débitage	S. Bourne

III. Inventaires techniques 57

interitance configure



Locmariaquer, 12 impasse de la Ruche

Chronologie

Âge du Bronze ancien Haut-Empire Moyen-âge Bas Moyen-âge Temps moderne

Sujets et thèmes Structure funéraire Fossé

MobilierLithique
Céramique

Le diagnostic archéologique mené au 12 impasse de la Ruche à Locmariaquer (Morbihan) a été l'opportunité de sonder un secteur de la commune encore peu exploré, localisé en contre-bas et à quelques centaines de mètres de plusieurs monuments mégalithiques majeurs - notamment le dolmen de Mane Rutual - et à environ 150 m de la limite supposée de l'agglomération antique.

La situation topographique des deux parcelles cadastrales explorées explique l'épaisseur de la sédimentation marquée par deux niveaux colluviaux, lesquels ont livré un mobilier diachronique illustrant plusieurs périodes chronologiques, depuis la Protohistoire ancienne jusqu'à l'Époque Moderne. Parmi ces mobiliers, la découverte d'un fragment de dalle de revêtement en marbre vert importé du Péloponnèse est notable.

Malgré une lecture du terrain particulièrement délicate en raison de la dessiccation des sols consécutive à la sécheresse de l'été 2022, quelques structures archéologiques ont toutefois pu être identifiées.

En premier lieu, un probable coffre funéraire formé de gros blocs de granite posés à plat associé à un amas de pierres de plus petite taille (probablement un lambeau de tertre), ont été mis au jour dans l'angle nord-est de l'emprise du diagnostic. Ce type de monument funéraire est généralement daté de l'âge du Bronze ancien. L'ensemble est ici mal conservé et n'a livré aucun mobilier ancien. L'emport des systèmes de fermeture du coffre a pu intervenir au moment du creusement d'un fossé qui recoupe l'ensemble et/ou lors de travaux agricoles anciens, expliquant l'intrusion de mobilier antique au sein de la chambre funéraire présumée. Une analyse par la méthode du radiocarbone n'était dès lors pas envisageable étant donné le contexte remanié de son comblement.

Le diagnostic a également permis de renseigner l'évolution du paysage agraire, marquée par la succession de plusieurs trames parcellaires successives dont la plus ancienne remonte *a minima* au début de l'Antiquité.

Inrap Grand Ouest.

37 rue du Bignon, CS 67737 35577 Cesson-Sévigné Tél. 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr